

Zimbra

dut@pordic.fr

enquete public modification du zonage de l'aéroport .

De : Multi-Arts

lun., 03 déc. 2018 12:38

Objet : enquete public modification du zonage de l'aéroport . Orange**À :** enquetepublique plu
<enquetepublique.plu@pordic.fr>

Bonjour ,

Je ne suis pas du tout d'accord avec votre projet de modification du zonage de l'aéroport .

C'est illégal au regard de la loi du Littoral . Le projet est tout simplement lié au fait de simplifier l'implantation d'un circuit auto-moto , afin de satisfaire quelques personnes pour le plaisir de faire du bruit de déranger toute la population locale.

De plus, les différentes pollutions engendrées par une telle modification , ont un impact irréparable sur la flore , pollution sonore , massacre de la zone humide , pollution des sols, dévaluation de nos biens etc...

Comment osez-vous faire ça ,quand on parle aujourd'hui de l'écologie.
Honte à vous !

Merci de votre implication dans le saccage de notre terre

Nicolas Le Gal - 8 Rue D'Hallory - 22590 Tréméloir -
